

Normes pour l'accueil des personnes demandant la protection internationale. Refonte

2008/0244(COD) - 10/06/2013 - Recommandation déposée de la commission, 2e lecture

La commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures a adopté la recommandation pour la deuxième lecture contenue dans le rapport d'Antonio MASIP HIDALGO (S&D, ES) relative à la position du Conseil en première lecture en vue de l'adoption de la directive du Parlement européen et du Conseil établissant des normes pour l'accueil des personnes demandant la protection internationale (refonte).

La commission parlementaire recommande que le Parlement européen approuve telle quelle la position du Conseil en première lecture.